

en énergie nucléaire. Là encore, nous avons aidé l'institution à se lancer dans ce domaine particulier. A McMaster, nous aidons le D' Thode, chimiste canadien éminent, spécialisé dans la radiologie. Nous subventionnons certains travaux à l'Université de Montréal. Si les chiffres détaillés vous intéressent, je vous les donnerai plus tard. McGill a reçu \$87,500 en subventions directes en plus de bénéficier d'une autre aide du Conseil national de recherches. L'Université de Montréal ne fait que commencer. L'Université Queen's a reçu \$100,000 et une subvention de \$20,000 est destinée à McMaster. Les accélérateurs en question ne coûtent pas tous le même montant. L'Université de la Saskatchewan a touché \$60,000 et celle de la Colombie-Britannique, \$90,000. Quand tous ces accélérateurs seront construits, la Commission se propose de contribuer à leur fonctionnement. De la sorte, nous aurons par tout le Canada des unités de recherches qu'il faudrait établir à Chalk-River si elles n'existaient pas dans les universités.

M. Coldwell:

D. Vous avez dit tantôt: "A McMaster, nous aidons un savant..." L'aide pécuniaire vient-elle en plus des fonds versés pour l'installation de l'appareil? Voulez-vous dire qu'il s'agit d'une contribution au traitement de ce savant? Voilà un point que je voudrais élucider.—R. Non, nous ne contribuons aucunement au traitement des directeurs d'universités. Quand l'Université de la Colombie-Britannique a sollicité notre aide pour construire un générateur Van de Graaff, nous lui avons demandé: "Qui a la direction du projet? Quelles dispositions avez-vous prises quant à la construction, au recrutement du personnel? A combien s'élèvera le coût total?" Après nous être assurés de la compétence des techniciens et du sérieux du projet, nous avons accordé la subvention. C'est la ligne de conduite que nous avons suivie.

M. Bourget:

D. Votre aide financière est de 50 p. 100?—R. Nous contribuons pour 50 p. 100 aux immobilisations.

D. L'Université consacre-t-elle son temps entier à la poursuite de ce travail?—R. Le professeur chargé du travail ne consacre pas son temps à un seul projet. Des auxiliaires lui sont adjoints. Nous projetons d'aider, d'année en année, les études poursuivies à l'aide des accélérateurs en question.

M. Murphy:

D. Les choses se passent-elles ainsi dans les autres pays?—R. Oui. Je suis au courant des mesures prises en Angleterre. Les subventions accordées sont beaucoup moindres ici que là-bas. Chez nous, six universités se sont partagé \$362,700 tandis que l'Angleterre a versé deux millions à huit universités.

Quant aux États-Unis, il est presque impossible de savoir ce qu'ils accordent en fait de subventions, mais je suis à peu près sûr qu'ils ont donné plus de cent millions à leurs universités.

LE PRÉSIDENT: Il s'agit bien, n'est-ce pas, des subventions que la Commission de contrôle de l'énergie atomique a accordées aux universités?

LE TÉMOIN: Oui, mais il y a coopération dans d'autres domaines entre le Conseil de recherches et les universités.

Nous estimons mauvais que deux organismes de l'État dispensent des subventions pour le même objet. C'est pourquoi, lors du stade de la construction, la Commission de contrôle de l'énergie atomique n'a subventionné que les immobilisations. Une fois les installations aménagées, la Commission projette d'aider